Paris collectifs sportifs—Loi

Ouelle sorte d'exemple est-ce à donner à nos fils et filles? Ouand i'étais chef scout, nous n'avions pas beaucoup d'argent. C'était dans les années difficiles et nous avions besoin d'argent. Nous avions pensé que nous pourrions peut-être faire tirer quelque chose au sort. Nous avions vérifié les règles et les règlements du manuel des scouts et c'était interdit. Il était interdit de faire tirer quelque chose au sort et nous ne voulions pas enseigner aux scouts à parier. Ce n'aurait été que le début et, immanquablement, les petits ruisseaux mènent aux grandes rivières. Nous avions donc donc décidé de nous abstenir de faire un tirage au sort. Aujourd'hui, presque tous ces jeunes détiennent des postes de responsabilité parce qu'ils ont appris à faire la différence entre le bien et le mal. Ils n'ont pas mal agi, même s'ils auraient pu ainsi se retrouver avec plus d'argent, un meilleur camp, une plus grande salle et du matériel meilleur. Ils ont préféré s'en passer plutôt que d'enfreindre les lois.

M. Pepin: Votre auréole est de travers.

M. Taylor: Le gouvernement lui se contente de modifier la loi. Mon collègue vient de me passer le projet de loi dans lequel on dit ceci:

Nonobstant toutes dispositions de la présente partie relatives aux jeux et paris, il est légal . . .

Voilà le genre de gouvernement qui nous dirige. Il se contente de nous dire que désormais noir c'est blanc et blanc c'est noir.

• (1950)

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Un gouvernement corrompu.

M. Taylor: C'est effectivement un gouvernement corrompu. C'est ainsi que se sont effrondrés les grands empires au lendemain de leurs heures de gloire. Ils ont commencé à dire que ce qu'ils jugeaient répréhensible devenait acceptable. Il n'y avait plus ni bien, ni mal. C'est dans cette voie que nous nous orientons actuellement.

On s'attend à ce que le projet de loi soit adopté à la Chambre des communes et au Sénat. Si la Chambre l'adopte, le Sénat fera de même parce que les sénateurs reçoivent leurs ordres du premier ministre (M. Trudeau). Nous avons même adopté une loi une fois sans même avoir le quorum: il n'y avait que 13 députés présents. Le Sénat n'a aucun principe: il a adopté la loi en question sans y trouver à redire le moins du monde. C'est ce qu'il va faire avec le projet de loi et c'est une raison de plus pour dire que celui-ci est inacceptable.

Puis en vertu de la loi de l'impôt sur le revenu le gagnant n'a pas à payer d'impôt sur les sommes gagnées au jeu. Cette disposition vise tout simplement à encourager les gens à dépenser leur argent à des paris. C'est bien pire qu'à Las Vegas. Si un joueur gagne une somme importante à Las Vegas, il est tenu de payer immédiatement de l'impôt au gouvernement américain. Tandis que chez nous, nous encourageons fortement nos concitoyens à parier. Les ministériels soutiennent que cela n'est plus interdit par le Code criminel et qu'on n'aura plus à payer de l'impôt sur les gains acquis de la sorte. Nos concitoyens pourront donc gagner jusqu'à \$500,000 sans avoir à payer le moindre impôt, même si l'on compte subventionner cette société à même les deniers publics, non pas pour l'aider à payer l'intérêt sur un emprunt, non pas pour la dépanner provisoirement en lui prêtant cet argent, mais bien en lui faisant carrément don de la somme. Environ 10 millions et demi de

dollars en provenance des fonds publics seront consentis à cette société pour qu'elle en fasse ce que bon lui semblera. Voilà qui apprendra aux jeunes Canadiens à devenir de grands parieurs et leur fera comprendre qu'il n'y a rien de mal à cela. Ensuite, ce sera autre chose qu'on permettra, jusqu'à ce que la moralité disparaisse complètement au Canada. Or tout gouvernement qui se respecte se doit de maintenir les principes qui ont permis d'édifier la nation. Nos concitoyens qui ont émigré d'autres régions du globe ont choisi de s'installer au Canada parce qu'ils pouvaient pratiquer la religion qu'ils voulaient, inculquer à leurs enfants de nobles principes sans qu'on les persécute pour cela. Mais voilà qu'à présent on change les lois formulées pour préserver le bien. Aujourd'hui, on voudrait nous faire croire que tout est désormais permis.

Ce qui naguère était répréhensible devient automatiquement acceptable dès l'instant où c'est le gouvernement qui le fait. Ce qui était répréhensible naguère pour un particulier ne l'est plus pour le gouvernement qui sans vergogne adopte une loi déclarant la chose licite dans son cas. Qu'est-il advenu des principes moraux qui guidaient notre pays, quand le gouvernement dit à nos jeunes qu'il est immoral de la part de John Smith, pauvre mineur de charbon, de se rendre dans une maison de jeux et d'y gagner \$10 ou \$15, courant le risque d'être condamné à deux ans de prison, mais qu'il est tout à fait acceptable qu'un ministre d'État gagne au jeu \$500,000 sans avoir à payer d'impôt et sans risque d'être emprisonné? C'est mal pour les sans grade, mais c'est très bien pour les huiles du gouvernement. Qu'est-ce que le Canada va devenir? Le gouvernement ferait bien de réfléchir à ce qu'il est en train de faire avant que le Canada ne soit entièrement ravagé, qu'il n'ait perdu tout sens moral et qu'il n'ait trahi les valeurs pour lesquelles nous avons travaillé et combattu, et qui ont fait la grandeur de notre pays.

M. John Gamble (York-Nord): Monsieur le Président, je n'ai que quelques observations à faire au sujet de la motion nº 2 qui tend à modifier l'article 14 du projet de loi C-95, où il est question de la mission de cette nouvelle société de la Couronne établie par un gouvernement qui semble décidé à multiplier ces organismes dans l'espoir de créer, hors de la portée de la Chambre, une nouvelle sous-structure d'actions quasi-gouvernementales sur lesquelles les députés ne pourront pas poser de questions sans qu'on leur réponde de façon classique que cet organisme est indépendant et que peu d'information peut être communiqué à son sujet aux Communes. Cela me frappe que cette tactique à laquelle nous sommes trop souvent soumis à la Chambre sape l'autorité réelle des Communes et nous prive, nous, députés, de la possibilité d'examiner sérieusement la façon dont les institutions gouvernementales mènent leur bar-

Il est clair que celle qui nous occupe aujourd'hui est vouée au pari et au jeu et elle mérite une attention toute particulière de la Chambre. Il n'y a pas si longtemps, le gouvernement qui a précédé celui-ci, est parvenu à extirper le gouvernement du Canada d'une entreprise de jeu dont l'activité, à mon sens, est répréhensible, étant donné les victimes, qui que ce soit qui la dirige. Il est très clair que les victimes de ces paris sont les personnes qui en ont le moins les moyens.

M. Pepin: Oh, oh!